

# ENGIE DES CESSIONS EN COURS...

Depuis octobre 2020, le groupe ENGIE met en œuvre les nouvelles orientations stratégiques annoncées en juillet 2020 par Jean-Pierre CLAMADIEU, président du Conseil d'administration.

Parmi les volets principaux de ce programme : la réalisation de cessions de participations jugées non stratégiques afin d'équilibrer financièrement les investissements.

L'entité EQUANS représente environ 12 milliards d'euros de chiffre d'affaires et emploie 74 000 collaborateurs dans dix-sept pays. Le rachat de cette entité par un industriel ou fonds d'investissement créerait un leader mondial du secteur, d'où la convoitise et la bataille entre les acteurs qui s'annoncent.

## → Cession d'ENDEL<sup>1</sup>

ENGIE avait annoncé sa volonté de vendre sa filiale ENDEL qui compte environ 6 000 salariés, en mai 2020. Depuis, le Groupe a cherché un repreneur. Le 31 août 2021, le groupe ALTRAD et ENGIE ont annoncé entrer en négociation exclusive pour la cession d'ENDEL. La reprise par ALTRAD a reçu le feu vert de l'État ainsi que celui d'EDF, principal client de l'activité nucléaire d'ENDEL.

Dans son communiqué, ALTRAD « s'engage à protéger l'emploi et les droits de l'ensemble du personnel d'ENDEL. À cet égard, nous échangeons de manière constructive avec les instances représentatives du personnel et les syndicats pour expliquer au mieux notre projet industriel commun ».

La CFE Énergies demande qu'une négociation avec les organisations syndicales représentatives, portant sur les garanties sociales et les engagements, soit ouverte dès à présent afin d'accompagner les salariés d'ENDEL.

## → Cession d'EQUANS (entité BRIGHT)

Après l'annonce officielle d'ENGIE de la mise en vente de cette nouvelle entité, plusieurs groupes ont manifesté leur intérêt pour la reprise de l'activité EQUANS.

Trois industriels français seraient sur les rangs : Bouygues, Eiffage et Spie, ainsi que trois géants du capital-investissement : Bain Capital, Carlyle et un regroupement réunissant CVC Capital Partners et le français PAI Partners.

Ce n'est pas la nature de l'acquéreur qui compte mais bien son projet. La CFE Énergies appréciera les offres au regard de deux points essentiels : le projet social, à travers les garanties et les engagements pris, et le projet industriel et de développement de l'activité.

1. Filiale d'ENGIE, spécialiste dans la maintenance industrielle et nucléaire



## DERNIÈRE MINUTE

Le 3 septembre, Elisabeth AYRAULT, présidente du directoire de la CNR\* a annoncé quitter ses fonctions pour des raisons de santé, dès la nomination d'un successeur.

\* Compagnie nationale du Rhône